

Conseil d'Administration

E-Vote **CA** n°5/23-24

Du 1er au 4 mars 2024

> Secteur VIE SPORTIVE

> Commission Para-Badminton

Membres du CA: Taux de participation: 9/18 membres du CA

Votants: David ANGELATS, Jean-François ANINAT, Florent CHAYET, Alain GILLES, Philippe HAZANE, Marcel MAUREL, Christian PRIVAT, Clément TISSIER, Fayza ZIOUECHE.

Contexte:

La commission Para-Badminton soumet au CA une nouvelle version du règlement du Championnat Régional Para-Badminton. Les changements sont notés en bleu et expliqués en *italique* dans cette <u>NOTE EXPLICATIVE</u>. Ce règlement nécessitera une révision après la compétition, d'autres points seront alors modifiés (forme du document, ajout d'une annexe pour les précisions saisonnières, intervention de la commission médicale, etc...). Il est aujourd'hui voté tel quel pour permettre la tenue de la compétition les 23 et 24 mars prochains à Blagnac.

La question posée est la suivante :

Approuvez-vous les modifications apportées au règlement du Championnat Régional Para-Badminton ?

POUR: 9 CONTRE: 0 ABSTENTION: 0

La nouvelle version du règlement du Championnat Régional Para-Badminton est approuvée à l'unanimité. Le règlement mis à jour est dès lors disponible sur le site de la Ligue : SPORTIF - Le Badminton en Occitanie (badocc.org).

Christophe FAULMANN Président

antwar

Jean-François ANINAT Secrétaire Général

OCCI / édition - 2023/2024

A100 > E-Votes CA n°5